



VIOLENCES SEXISTES ENQUÊTE

## Féminicides au sein du couple : adolescentes et jeunes filles, des victimes « hors des radars »

Clara avait 18 ans, Emma 14, Nana 22, Céline 20, Rianne 22. Toutes ont été tuées en 2022 par leur petit ami. Les jeunes filles et jeunes femmes, qui se déclarent davantage victimes de violences au sein du couple que leurs aînées, restent pourtant dans un angle mort des politiques de prévention.

Sophie Boutboul et Sarah Brethes

27 août 2022 à 12h08

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, une habitante d'un immeuble de Carrières-sur-Seine (Yvelines) appelle la police vers 3 heures du matin. Elle entend, dans l'appartement au-dessus de chez elle, « *des bruits de dispute et des cris étouffés* ». Quand les fonctionnaires arrivent sur place peu après, un jeune homme leur dit avoir « *fait une connerie* ». Ils trouvent dans la cuisine le corps sans vie de Clara, 18 ans, qui a été mortellement poignardée à la gorge. « *La victime et l'auteur étaient en couple depuis deux mois. Il a reconnu les faits* », a précisé à Mediapart une source proche de l'enquête. Le jeune homme, âgé de 20 ans, a été mis en examen et placé en détention provisoire pour meurtre par conjoint. Durant sa garde à vue, l'auteur présumé du féminicide a évoqué « *une dispute qui a dégénéré, sur fond de jalousie exacerbée* », selon cette source.

Alors que les chiffres publiés vendredi 26 août par le gouvernement montrent que 122 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint en 2021 - 20% de plus que l'année précédente-, au moins cinq adolescentes et jeunes filles ont été victimes de féminicide au sein du couple depuis le début de cette année. La plus jeune, Emma, avait seulement 14 ans. Le 4 juin dernier, son petit ami, lui aussi âgé de 14 ans, l'a étranglée et poignardée à une dizaine de reprises à Clessé (Saône-et-Loire). Le procureur a indiqué que l'adolescent avait déjà tenu des propos inquiétants auprès de ses camarades, évoquant des « *pulsions meurtrières* » envers sa petite amie.

Aux yeux d'Ernestine Ronai, pionnière de la lutte contre les féminicides et responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, les derniers cas de meurtres conjugaux de jeunes filles survenus en France « *font toujours écho à cette notion de possession, de jalousie, ce "tu es à moi, tu ne sors qu'avec moi, tu ne danses qu'avec moi", très présent chez les adolescents* ». « *C'est sur ces représentations qu'il faut travailler en priorité* », dit-elle.



Clessé, le 13 juin 2022. Lors de la marche blanche en hommage à Emma, 14 ans, étranglée et poignardée à mort le 6 juin 2022 par son petit ami. © Photo Jean-Philippe Ksiazek / AFP

Si les victimes de meurtres au sein du couple restent majoritairement âgées de 30 à 49 ans, les jeunes filles et femmes se déclarent toutefois davantage victimes de violences de la part de leur conjoint : dans la dernière étude d'envergure sur le sujet (« Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France », publiée par l'Institut national d'études démographiques en 2000), les 20-24 ans déclaraient nettement plus être victimes de violences que leurs aînées : 15,3 %, contre une moyenne de 10 % pour l'ensemble des classes d'âge.

Une tendance corroborée par une enquête publiée en 2019 par le ministère de l'intérieur : sur la période 2011-2018, 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont dit chaque année avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint (concubin, pacsé, petit ami) ou d'un ex-conjoint. Parmi elles, près d'un tiers (29 %) avaient entre 18 et 29 ans.

C'est sur la base de ces chiffres et d'un constat - les jeunes filles sont les premières victimes de tous types de violences sexistes et sexuelles mais elles sont peu détectées - qu'un lieu d'accueil et d'orientation expérimental unique en France a été ouvert en 2019 à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) pour les 15-25 ans, sous l'expertise notamment de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis et de l'association FIT, Une Femme, un toit, soutenus par l'État et les collectivités locales.



Photos extraites du compte Instagram d'En avant toute(s) représentant notamment au milieu le violentomètre, un outil de sensibilisation conçu fin 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association En avant toute(s) et la mairie de Paris. © Photos En Avant Toute(s)

Le repérage de ces victimes est d'autant plus difficile que les jeunes n'identifient pas toujours les violences dont elles sont victimes, constate Ernestine Ronai. « *On ne peut que progresser sur cette prévention des violences faites aux jeunes filles, mais on se heurte aux images de la société : la pornographie, l'idée de possession de l'autre véhiculée par les films où les jeunes filles n'ont plus de vie autonome... On n'en a pas fini* », déplore la militante.

### Absence de formation des personnels scolaires

Ernestine Ronai, qui a milité pour faire entrer dans la loi l'idée de « *couple cohabitant ou non cohabitant* » afin que l'on qualifie bien les faits de meurtre par conjoint même quand les victimes sont très jeunes, regrette qu'il n'y ait pas de dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement généralisés à l'ensemble du territoire pour ce public. « *Le lieu d'accueil de Bagnolet connaît un très grand succès, au-delà de nos espérances et de nos moyens. Il faut le généraliser, ce n'est pas un besoin spécifique aux jeunes de la Seine-Saint-Denis !* »

Elle qui a soutenu la création d'un « *brevet de lutte contre les comportements sexistes et violents* », remis cette année à plus de 3 000 collégiens de Seine-Saint-Denis, déplore aussi que rien ne soit institutionnalisé au niveau de l'Éducation nationale : « *La loi de 2014 disait que tous les professionnels devaient être formés aux questions des violences faites aux femmes, mais ce n'est pas le cas dans l'Éducation nationale, où même les infirmières n'ont pas de formation obligatoire.* »

« **À l'adolescence, il y a des croyances hyperancrées sur ce qu'il faut faire quand on est en couple, qu'on appartient à l'autre, que c'est normal qu'il nous contrôle...** »

Marie Gervais, autrice, survivante de violences de ses 16 à ses 24 ans, qui intervient en collège et lycée

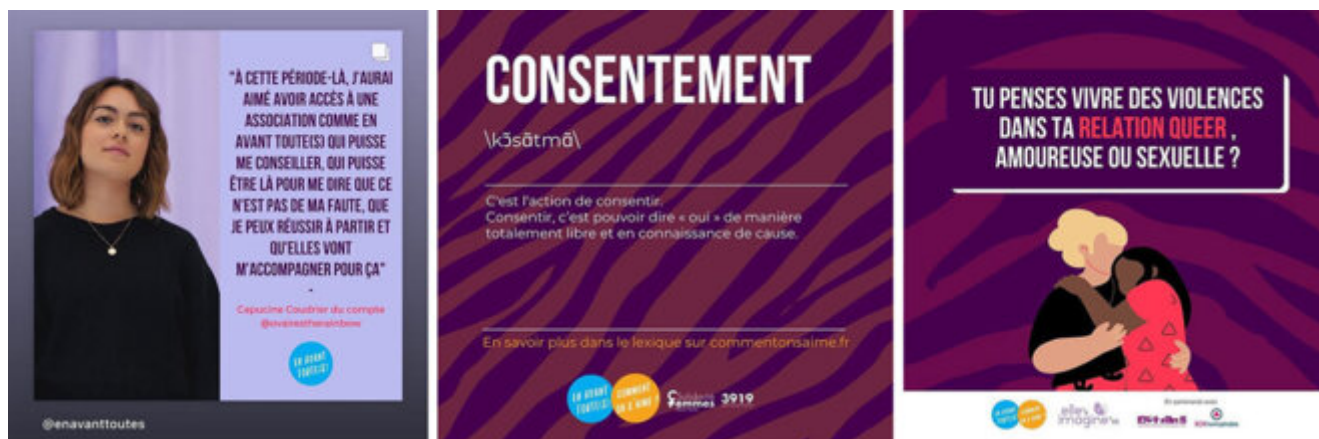
Pour pallier les manques au niveau national, l'association En avant toute(s) a créé le site [Comme on s'aime](#) accompagné d'un chat – lancé en 2016 – avec des professionnelles à l'écoute de 10 heures à 21 heures du lundi au samedi. La directrice des programmes, Louise Delavier, explique : « *Le vocabulaire des violences conjugales n'existe pas chez les jeunes, qui parlent plutôt de problèmes de couple, de petit conflit, et donc ils et elles ne vont pas nommer les violences et ne vont pas atterrir sur des sites d'associations spécialisées. C'est pour ça que sur notre site on essaye d'employer les mêmes mots que les jeunes filles : "j'ai l'impression d'étouffer", "il est trop jaloux", "ses pratiques sexuelles me gênent", plutôt que "il est violent psychologiquement" ou "il me viole".* »

À En avant toute(s), l'association met un point d'honneur à parler de tous les types de violences de genre dans le couple : verbales, psychologiques, économiques, administratives, physiques, sexuelles. « *Tous les jours, on a une fille qui nous écrit sur le chat en disant : "Je ne sais pas si j'ai besoin de venir vous parler parce que je ne suis pas une*



*femme battue”, alors qu’elle vit des violences très graves. Il y a cette idée qu’insulter ça va, que ce n’étaient que des mots, mais non, et c’est très important de sensibiliser là-dessus », souligne Louise Delavier.*

L’association fait justement des campagnes de sensibilisation sur Instagram, comme celle où apparaît la créatrice de podcasts Capucine Coudrier ([Ovaires the rainbow](#) sur Instagram), qui a enduré des violences conjugales adolescente. « *Les jeunes violentées, c’est un angle mort de la prise en charge des victimes. Aussi parce qu’il y a de l’“âgisme” : les jeunes filles sont moins crues par les adultes quand elles dénoncent des choses, elles sont plus vite jugées, il y a une tendance à penser qu’elles exagèrent. Elles sont doublement discriminées en tant que femmes et en tant que jeunes »,* signale Louise Delavier, qui intervient avec En avant toute(s) dans certains collèges et lycées, sur des plages horaires de six heures par classe.



Photos extraites du compte Instagram d’En avant toute(s), l’association dont le chat Commentonsaime.fr est ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 21 heures.

Marie Gervais, l’auteurice de *Il me tue cet amour* (Massot, 2020), sillonne également les établissements scolaires de son département, l’Essonne, pour raconter son histoire. Elle a vécu des violences conjugales, psychologiques, physiques et sexuelles de ses 16 à ses 24 ans : « *Je leur dis que les violences commencent par des petites choses, des critiques, des blagues que l’on minimise. Il y a des croyances hyperancrées, sur ce qu’il faut faire quand on est en couple, qu’on appartient à l’autre, que c’est normal qu’il nous contrôle...* »

## Séries, clips : une mise en scène de la culture du viol

Marie Gervais se sert aussi de la pop culture, des séries et de la musique qui banalisent parfois, voire romantisent, des situations de violence ou entretiennent la culture du viol (c’est-à-dire un environnement où les violences sexistes et sexuelles sont normalisées et excusées).

Au sujet des féminicides d’adolescentes et de jeunes adultes, l’auteurice signale : « *C’est un problème systémique, qui infuse dans la société. Par exemple, dans mes interventions, je m’appuie parfois sur le morceau “Ma vie”, de Dadju. Dans sa chanson, sa copine le trompe et il dit : “J’ai qu’une envie, c’est d’éclater vos têtes sur la vitre.” Dans un collège, un petit de sixième m’a dit que dans le clip, il tue son ex et son nouveau compagnon et les met dans des sacs-poubelles [le clip met en scène Dadju au milieu des deux corps emballés dans des sacs en plastique – ndlr]. Le but n’est pas d’être dans la cancel culture, mais de les faire réfléchir à ce qu’ils écoutent et voient, leur faire prendre du recul.* »

Marie Gervais raconte également aux élèves qu’elle rencontre les moments les plus critiques des violences subies, quand elle a frôlé la mort des mains de son ex-conjoint : « *Je leur dis qu’il ne faut jamais sous-estimer jusqu’où ça peut aller, qu’il suffit d’une fois. Je suis persuadée qu’avec mon ex, ça aurait pu finir par un féminicide. Une fois, il a pris un couteau, l’a appuyé sur ma gorge en disant : “J’en peux plus, faut que ça s’arrête”, il a lâché le couteau quand moi j’ai appuyé sur sa main en disant : “Oui, t’as raison, faut qu’on en finisse.”* »

« Parmi les récits de jeunes femmes qui ont toutes moins de 26 ans, certaines nous disent : “Il m’a un peu étranglée” : non, c’est une tentative de meurtre. »

Louise Delavier, directrice des programmes à l’association En avant toute(s)

Sur ce point, au sein de l’équipe constituée de dix personnes du chat d’En avant toute(s), il y a une grande vigilance sur les tentatives de féminicide décrites par les jeunes filles comme de « *simples* » violences physiques pour les aider à bien nommer ce qu’elles ont vécu. « *Parmi les récits de jeunes qui ont toutes moins de 26 ans, on a par exemple eu 36 cas de strangulation. Certaines nous disent : “Il m’a un peu étranglée” : non, c’est une tentative de meurtre, insiste Louise Delavier. Pareil pour les menaces avec arme, les agressions au couteau, les lacérations... Les jeunes filles sont bel et bien à risque de subir des féminicides et en subissent, il ne faut pas sous-estimer ce phénomène.* »

Jean-Jacques, le père de Laura, tuée par son conjoint à 22 ans, regrette le manque de sensibilisation dans la société sur ces violences qui touchent également les plus jeunes. « *La prévention, c’est la base de tout. Et aussi la peur pour les auteurs, avec de vraies décisions de justice quand ils tuent* », appuie-t-il. Laura est morte le 12 mai 2019. Son ex-conjoint, en cavale, n’a été arrêté que deux mois plus tard, lorsque sa nouvelle compagne, âgée de 25 ans, a signalé à la police les violences qu’il lui infligeait.

Depuis, le père de Laura est en colère, et encore plus après la décision rendue par la justice en 2022 de condamner à 18 ans de réclusion criminelle l’homme qui l’a tuée pour « *violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Jean-Jacques ne comprend pas pourquoi la justice n’a pas retenu d’« *intention* » de donner la mort à sa fille. « *Est-ce que vous imaginez mourir à coups de pied et de poing pendant trois heures ? Il a isolé ma fille, lui a mis des claques, l’a fait violer par des amis, l’a prostituée... Puis il l’a massacrée. C’est un féminicide, il l’a tuée parce que c’était une femme, ce n’est pas possible que la justice dise qu’il n’y avait pas d’intentionnalité dans ses coups.* »

« Il n’y a pas du tout d’accompagnement à l’éducation du couple, et la question du consentement n’est pas du tout travaillée au niveau de l’école, celle de la violence non plus. »

Marie Larue, psychologue à l’association Women Safe, basée à Saint-Germain-en-Laye

Pour lutter contre ces féminicides, Marie Gervais continue de sensibiliser autant qu’elle le peut sur le sujet, en intervenant en milieu scolaire comme devant des gendarmes, mais elle a ce regret : « *La tranche d’âge des 16-25 ans est totalement invisibilisée. Il y a des régions en France où il ne se passe absolument rien en termes d’éducation à la vie affective et sexuelle.* »

Interrogée sur les données publiées vendredi, qui montrent que la France échoue à enrayer le phénomène, la ministre déléguée chargée de l’égalité entre les femmes et les hommes, Isabelle Rome, a qualifié ces chiffres de « *glaçants* ». « *Malgré les efforts sans précédent engagés par l’Etat ces cinq dernières années, les féminicides restent à un niveau trop élevé* », a-t-elle dit à l’AFP.

Sur les politiques publiques mises en œuvre pour sensibiliser et protéger les plus jeunes, le ministère indique à Mediapart qu’il subventionne trois lieux et deux associations dédiés... sur l’ensemble du territoire. Il l’assure : « *Si les politiques publiques sont engagées pour les violences contre les femmes de tout âge, le sujet des plus jeunes est bien sûr une priorité de la ministre Isabelle Rome.* » Et de rappeler la mise en place d’un plan national 2021-2025 de lutte contre les violences sexistes et sexuelles avec le ministère de l’enseignement supérieur, ainsi qu’une convention interministérielle (armées, Éducation nationale, enseignement supérieur) pour l’égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif 2019-2024.

Mais cela semble bien loin d'être suffisant. Marie Larue, psychologue à l'association d'accompagnement de femmes et enfants victimes de violences Women Safe, le déplore : « *Il n'y a pas d'accompagnement à l'éducation du couple, et la question du consentement n'est pas du tout travaillée au niveau de l'école, celle de la violence non plus, donc forcément ça va laisser des jeunes se dépatouiller avec tout ça, cela crée des situations compliquées.* »

## Des interventions de prévention qui permettent des « déclics »

Frédérique Martz, cofondatrice de Women Safe, remarque que parmi les 500 jeunes filles âgées de 17 à 19 ans accompagnées par l'association depuis 2014 (sur 5 000 femmes au total), celles-ci viennent rarement consulter en première intention pour des violences conjugales. « *Elles arrivent souvent pour d'autres violences et, en travaillant dessus, se rendent compte de celles qui existent dans leur couple* », précise-t-elle.

La psychologue Marie Larue, qui suit plusieurs jeunes filles ayant été victimes de violences, ajoute : « *Beaucoup pensent que c'est normal d'avoir un copain qui exige de savoir où elles sont, qui a son mot à dire sur ce qu'elles portent... Elles tombent des nues le jour où elles comprennent que ce qu'elles vivent, ce sont des violences.* »

Women Safe réalise aussi un travail de sensibilisation et de prévention à destination des étudiant·es dans les universités sur les violences sexistes et sexuelles, et met en place des partenariats avec certaines, comme Paris VIII, pour accompagner les victimes de violences.

Mathilde (le prénom a été changé), 25 ans, a pris conscience des violences qu'elle a vécues en entendant une psychologue de Women Safe intervenir dans le cadre de ses études. C'était comme un « *déclit* » d'entendre une histoire dans laquelle elle se reconnaissait. Elle a été en couple de 18 à 23 ans avec un homme auteur de violences psychologiques et de *revenge porn* (il a diffusé des photos et vidéos intimes d'elles). Il s'étaient rencontrés en institut d'études politiques.

Depuis quelques mois, elle travaille sur son histoire avec une psychologue de Women Safe. « *J'ai réalisé que mon ex faisait des choses que j'avais normalisées dans la vie courante, comme fouiller dans mon téléphone, vouloir toujours savoir avec qui j'étais, mal me parler, être agressif, me forcer à avoir des rapports sexuels... Ma mère m'avait alertée en me disant qu'il ne me parlait pas toujours bien.* »

Mathilde s'est longtemps sentie coupable de ne pas avoir réagi plus tôt à sa violence : « *Alors que ce n'est pas notre faute. Nous n'y sommes pour rien en tant que victimes. J'avais toujours cet espoir qu'il change, qu'il mûrisse, se calme. Quand on est ado et amoureux, on a tendance à idéaliser la personne. C'était ma première vraie histoire, c'était difficile de poser mes limites.* »

**Sophie Boutboul** et **Sarah Brethes**

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse [enquete@mediapart.fr](mailto:enquete@mediapart.fr). Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, la marche à suivre est explicitée dans cette page.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrion, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

**Rédaction et administration** : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : Société Editrice de Mediapart

**Abonnement** : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr) ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.